

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Nom de l'Autorité contractante : Université de Parakou

Objet : Accord-cadre triennal à bon de commande relatif à la sélection deux (02) agences de sécurité pour assurer les services de gardiennage et surveillance des biens meubles et immeubles de l'UP et des biens de la ferme d'application de Baka.

Référence SIGMAP : S_UP_118735

Avis N° : 019 2026/UP/R/PRMP/A-PRMP/SA-PRMP du 29.10/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Université de Parakou publié sur le portail web des marchés publics le 03 mars 2026 et révisé le 19 octobre 2026.

2. L'Université de Parakou a obtenu dans le cadre de son budget des fonds (Budget Autonome), afin de financer le programme de sécurité de son personnel et de ses biens, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'accord-cadre triennal à bon de commande relatif à la sélection deux (02) agences de sécurité pour assurer les services de gardiennage et surveillance des biens meubles et immeubles de l'UP et des biens de la ferme d'application de Baka..

3. L'Université de Parakou sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les services de gardiennage et surveillance des biens meubles et immeubles de l'UP et des biens de la ferme d'application de Baka en deux (02) lots comme suit :

- **LOT 1 :** Sélection d'une agence de sécurité pour assurer les services de gardiennage, de surveillance des biens meubles et immeubles de l'UP ;

- **LOT 2 :** Sélection d'une agence de sécurité pour assurer les services de gardiennage, de surveillance de la ferme d'application de Baka.

NB : Chaque lot est autonome et donne lieu à la conclusion d'un accord cadre distinct. Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et peut en être attributaire s'il remplit distinctement toutes les conditions de qualifications requises pour exécuter chaque lot. Lorsqu'un soumissionnaire propose un même personnel pour les deux lots ou présente la même preuve d'expérience ou de propriété de matériel ou de promesse de location de matériels pour les deux lots et que son offre se révèle économiquement la plus avantageuse sur les deux lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

Accord-cadre triennal à bon de commande relatif à la sélection deux (02) agences de sécurité pour assurer les services de gardiennage et surveillance des biens meubles et immeubles de l'UP et des biens de la ferme d'application de Baka.

Les variantes ne sont pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Parakou ; Tél. 01 66 46 91 90, BP : 123 Parakou ; Email : secretariatprmp.up@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la PRMP sis au quartier Arafat au niveau du Rectorat annexe, au Rez de chaussée, premier bureau à droite, de 8 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes (heures locales GMT +1).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

• *Capacité technique et expériences :*

○ Être une entreprise spécialisée dans le domaine de services de surveillance, de gardiennage ou de sécurité justifier par le registre du commerce et les statuts ;

○ Avoir une autorisation ou agrément d'exercice de l'activité ;

○ Avoir exécuté avec satisfaction au profit de l'administration publiques, société ou office d'état ou mixte, représentation ou organisation internationale au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours au moins un (01) marché de surveillance ou de gardiennage ou de sécurité de montant au moins égal à de *trente-huit millions sept cent soixante-onze mille cent (38 771 100) francs CFA Hors Taxe pour le lot 1 et dix-neuf millions quatre cent quarante mille (19 440 000) francs CFA Hors Taxe* pour le lot 2. En ce qui concerne les accords cadre les montants des marchés similaires seront le cumul des bons de commande exécutés courant la période d'exécution.

Ces marchés devront être justifiés par des procès-verbaux de réception ou des attestations de bonne fin d'exécution ou des attestations de services fait assortie de contrats (page de garde + page de signature et pages portant le

f

montant en simple copie), signés par les maitres d'ouvrages ou leur représentant ;

- Disposer du matériel minimum requis pour l'exécution de la prestation tel qu'exigé au point 6 du sous-section C : critère de qualification et apporter des preuves de propriété ou de location ;
- Disposer de personnels clé pour la prestation ayant des expériences similaires tel qu'exigé au point 5 du sous-section C : critère de qualification.

• **Capacité financière :**

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'ordre des experts comptables et comptable agréés : la page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGID doit être en originale ou copie légalisée ou certifié en ligne avec le code QR ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de *quatre millions trois cent sept mille neuf cent (4 307 900) francs CFA* pour le lot 1 et *deux millions cent soixante mille (2 160 000) francs CFA* pour le lot 2 ; justifiés par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin **ou**
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours de trois (3) dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins égal à *quatre-vingt-seize millions neuf cent vingt-sept mille sept cent cinquante (96 927 750) francs CFA* Hors Taxe pour le lot 1 et *quarante-huit millions six cent mille (48 600 000) francs CFA* Hors Taxe pour le lot 2. Le soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (états financier certifiés des trois dernières années montrant qu'il a le chiffre d'affaires demandé).

- **NB : Les exigences concernant le chiffre d'affaires moyen annuel et l'existence de liquidités ou ligne de crédit ne sont pas cumulatives.**

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui ont moins de trois (3) ans d'existence :

• **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de services de surveillance, de gardiennage ou de sécurité justifier par le registre du commerce et les statuts ;

†

- Avoir une autorisation ou agrément d'exercice de l'activité ;
- Disposer du matériel minimum requis pour l'exécution de la prestation tel qu'exigé au point 6 du sous-section C : critère de qualification et apporter des preuves de propriété ou de location ;
- Disposer de personnels pour la prestation ayant des expériences similaires qu'exigé au point 5 du sous-section C : critère de qualification.

• **Capacité financière :**

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises de moins de trois (3) ans d'âge ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de ***quatre millions trois cent sept mille neuf cent dix (4 307 910) francs CFA*** pour le lot 1 et ***deux millions cent soixante mille (2 160 000) francs CFA*** pour le lot 2 ; justifiés par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin ;
- Fournir une attestation d'assurance risque professionnel couvrant une responsabilité civile contractuel d'un montant au moins égal à ***quatre-vingt-cinq millions deux cent quatre-vingt-seize mille quatre cent vingt (85 296 420) francs CFA*** pour le lot 1 et ***quarante-deux millions sept cent soixante-huit mille (42 768 000) francs CFA*** pour le lot 2, valable sur un (01) an reconductible automatiquement sur toute la période d'exécution du marché.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord cadre s'étend sur une période de trois (03) ans. Le délai d'exécution des bons de commandes sera précisé dans chaque bon de commande. La date de démarrage de chaque bon de commande sera dans l'ordre de service de démarrage.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à compter du **02/11/2026**. Le dossier d'Appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la PRMP sis à l'Université de mentionnée Parakou (Rectorat annexe, au Rez de chaussée, premier bureau à droite) Quartier Arafat, Parakou République du Bénin. Le dossier d'appel d'offres sera adressé

aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée en format PDF et accessible de l'offre sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique et conformément aux exigences de l'IC 21.1 et 22.2 des DPAO à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP sis à l'Université de Parakou (Rectorat annexe, au Rez de chaussée, premier bureau à droite) Quartier Arafat, Parakou République du Bénin, au plus tard le 24/11/2026 à 10 heures 00 minute (heure locale, GMT + 1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou des représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle des actes de l'Université de Parakou sis au niveau du Rectorat annexe, R+1, troisième porte à gauche le 24 / 11 / 2026 à 10 heures 30, heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à *sept cent soixante-quinze mille quatre cent vingt-deux (775 422) FCFA pour le lot1 et trois cent quatre-vingt-huit mille huit cent (388 800) FCFA pour le lot2*. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres accompagné de l'attestation d'Identification du statut de l'entreprise délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires* à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.



Parakou, le 29/10 /2026

Gounou Tairou. SINAGONRIGUI KORA ZAKI
Personne Responsable des Marchés Publics